

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/..360..F/2023-2024
POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SERVEUR DE DATA CENTER A
L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA

Date de publication : le 9...../..1../ 2024

Date d'ouverture des offres: le 30../..1../ 2024

L'Hôpital Régional de GITEGA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture et installation d'un **serveur de data center (production et back up)** pour l'exercice 2023-2024 à l'Hôpital Régional de GITEGA, selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offre (DAO).

1. OBJET

Le marché est constitué d'un lot unique : « **Fourniture et installation d'un serveur de data center** »

2. FINANCEMENT DU MARCHÉ

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital Régional de GITEGA, exercice 2023-2024

3. TYPE DE MARCHÉ

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON).

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12h00' et de 12h30' à 16h00', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après:

- Hôpital Régional de GITEGA
Quartier MUSINZIRA
Avenue de l'Enseignement
B.P 126 GITEGA
Tél. 22402617/ 22402219

Le DAO pourra être obtenu au Secrétariat de Direction de l'Hôpital Régional de GITEGA moyennant dépôt de deux bordereaux de versement, l'un de **Cinquante Mille FBU (50 000 BIF)** sur le compte **N° CC 10463** ouvert à la BRB, Agence de GITEGA au nom de **l'Hôpital de GITEGA**, et l'autre de **Cinquante Mille FBU (50 000 BIF)** sur le compte **N° CC 10003** ouvert à la BRB au nom de **l'OBR**.

6. GARANTIE DE SOUMISSION

La garantie de soumission exigée est de **Deux Cent Mille Franc Burundais (200 000 BIF)**. Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III.

Son absence ou la non-conformité est la cause du rejet de l'offre lors de l'analyse.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés, technique et financière, sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure portant mention «**OFFRE POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SERVEUR DE DATA CENTER POUR L'EXERCICE 2023-2024 A L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA**».

Les offres sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 30 / 1 / 2024 à 10 heures précises.

Les offres remises en retard seront enregistrées mais ne seront pas prises en considération.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 30 / 1 / 2024 à 10 heures précises. Toute offre reçue après la date et heure limite sera enregistrée mais ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 30 / 1 / 2024 à 10 heures 30min en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital Régional de GITEGA en date et heure ci haut mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés Publics. Un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres ; il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture.

11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de trente (30) jours calendriers à compter de la date de réception du contrat de marché.

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'Hôpital Régional de GITEGA.

Un cadre de la DNCMP doit être présent à cette réception en tant qu'observateur.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

Les prix restent fixes (invariables) sur toute la période d'exécution du marché et s'entendent hors toutes taxes.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les offres doivent comprendre les documents suivants :

13.1. L'offre technique

- a) les statuts de la société (copie)
- b) la caution (garantie) bancaire de soumission rédigée selon le modèle en annexe III
- c) la promesse bancaire de constitution de la garantie de bonne exécution selon le modèle en annexe VI
- d) la preuve d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché.
- e) l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR, et en cours de validité;
- f) le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- g) l'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS, et en cours de validité ;
- h) l'adresse complète du fournisseur ;
- i) l'acte d'engagement signé suivant le modèle en annexe IV ;
- j) l'attestation de non faillite délivrée par Tribunal du commerce en cours de validité ;
- k) les spécifications techniques et la fiche technique ;
- l) le CV de l'ingénieur ayant un Diplôme Ao ou plus et une expérience pour l'installation des équipements dans le domaine analogue, la copie conforme à l'original du Diplôme devra être présentée;
- m) Le registre de commerce ;
- n) l'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire.

13.2. L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- a) le bordereau des prix offerts en six exemplaires selon le modèle en annexe II ;
- b) l'acte de soumission suivant le modèle en annexe V ;
- c) le délai d'exécution.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital Régional de GITEGA mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques.

La réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP doit être représentée à cette séance.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital Régional de GITEGA au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à GITEGA, le 05/01/2024
LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA
Dr NDIHOKUBWAYO Eric

